

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 537

4 juin 2005

### SOMMAIRE

"K" Line Holding Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	25740	Globvest Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .	25730
"K" Line Holding Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	25740	Golf Shack S.A.H., Luxembourg . . . . .	25736
AAA Capital Partners, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25776	GP Holding Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25742
AAA Capital Partners, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25776	GP Holding Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25742
American European Insurance Brokerage S.A., Luxembourg . . . . .	25751	GP Holding Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25744
Aptical Europe S.A., Luxembourg . . . . .	25752	GP Kappa Holding Company, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	25737
Aptical Europe S.A., Luxembourg . . . . .	25752	GP Kappa Holding Company, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	25737
Argem Participations S.A., Luxembourg . . . . .	25734	GP Kappa Holding Company, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	25737
Argem Participations S.A., Luxembourg . . . . .	25734	GP Rho 2 Holding Company, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	25741
(The) Asian Technology Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	25773	GP Rho 2 Holding Company, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	25741
(The) Asian Technology Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	25774	GP Rho Holding Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25742
Baltoro Participations S.A., Luxembourg-Kirch- berg . . . . .	25750	GP Rho Holding Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25742
Baltoro Participations S.A., Luxembourg-Kirch- berg . . . . .	25750	Heliotrope S.A., Luxembourg . . . . .	25749
Barclays Euro Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .	25763	Hocap S.A., Luxembourg . . . . .	25773
Bluetech Holding S.A., Luxembourg . . . . .	25776	INL Consulting, GmbH, Grevenmacher . . . . .	25749
Brausa S.A., Luxembourg . . . . .	25774	International Carbon and Minerals S.A., Luxem- bourg . . . . .	25770
Brausa S.A., Luxembourg . . . . .	25774	Jabil Circuit Luxembourg II, S.à r.l., Münsbach . . . . .	25745
C.F.I.M. Compagnie Financière d'Investissements Mobiliers S.A., Luxembourg . . . . .	25771	Jabil Circuit Luxembourg, S.à r.l., Münsbach . . . . .	25745
Caisrelux S.A., Luxembourg . . . . .	25770	JPS Group, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25745
Captiva Capital, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25773	Laucath S.A.H., Luxembourg . . . . .	25748
CDRJ Investments (Lux) S.A. . . . .	25736	Laucath S.A.H., Luxembourg . . . . .	25748
Cellcast Europe S.A., Luxembourg . . . . .	25771	Lieb S.A., Luxembourg . . . . .	25735
Chiyoda Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25741	LLAP Holding Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25739
Cleverdan S.A., Luxembourg . . . . .	25771	LLAP Holding Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25739
Cloche d'Or S.A., Crauthem . . . . .	25759	LLAP Kappa Holding Company, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	25744
Cobafi International S.A., Luxembourg . . . . .	25746	LLAP Kappa Holding Company, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	25744
Cobafi International S.A., Luxembourg . . . . .	25746	LLGP F.C., S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25737
Coreven, S.à r.l., Ehlinge . . . . .	25746	LLGP F.C., S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25743
Cotrachim S.A., Grevenmacher . . . . .	25750	Loiros Holding S.A., Luxembourg . . . . .	25775
Dali, S.à r.l., Alzingen . . . . .	25743	Lombard Odier International Management (Luxem- bourg) S.A., Luxembourg . . . . .	25742
Deutsche Bank (PWM) Sicav, Luxembourg . . . . .	25775		
E.M. Conseils, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	25751		
Erste Bank Trading, Sicav, Luxembourg . . . . .	25741		
Europe Shipping A.G., Grevenmacher . . . . .	25750		
Explor Holding S.A., Luxembourg . . . . .	25735		
Galea Capital S.A., Luxembourg . . . . .	25733		

Magnolia Investments & Partners S.C.A., Luxembourg .....	25743	ProLogis Italy III, S.à r.l., Luxembourg .....	25769
Magnolia Investments & Partners S.C.A., Luxembourg .....	25743	Proud Eagle S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	25751
Magnolia Investments, S.à r.l., Luxembourg .....	25744	Raiba Finance S.A.H., Luxembourg .....	25739
Mantaray Investments S.A., Luxembourg .....	25744	Raiba Finance S.A.H., Luxembourg .....	25739
Mecofin International S.A., Luxembourg .....	25760	Raiba Finance S.A.H., Luxembourg .....	25740
Metalsistem International S.A., Luxembourg .....	25734	Rhapsodie, S.à r.l., Luxembourg .....	25752
Mezzerine Holding S.A., Bettange-sur-Mess .....	25770	Rose, S.à r.l., Luxembourg .....	25753
Mezzerine Invest S.A., Bettange-sur-Mess .....	25769	Saft Finance, S.à r.l., Luxembourg .....	25774
Mind Invest Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	25751	San Marco Participation Financière S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	25752
Mind Invest Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg .....	25751	Saparlux Holding S.A., Luxembourg .....	25733
Most Quattro S.A., Luxembourg .....	25736	Saparlux Holding S.A., Luxembourg .....	25773
MTP S.A., Strassen .....	25752	SGL Carbon Luxembourg S.A., Luxembourg .....	25749
Mym Finance S.A., Luxembourg .....	25734	Sim S.A.H., Luxembourg .....	25738
Naquada S.A.H. ....	25772	Sim S.A.H., Luxembourg .....	25738
Naquada S.A.H., Esch-sur-Alzette .....	25772	Sim S.A.H., Luxembourg .....	25738
Naquada S.A.H., Esch-sur-Alzette .....	25772	Sine Aetas S.A., Luxembourg .....	25737
Naste Holding S.A., Luxembourg .....	25740	Snack Ventures Europe S.C.A., Luxembourg .....	25731
Oetrangle Immobilière et Financière S.A., Luxembourg .....	25735	Société Civile Immobilière du Val de Moselle, S.C.I., Remich .....	25753
Parmetal S.A.H., Luxembourg .....	25775	Société Civile Immobilière du Val de Moselle, S.C.I., Remich .....	25753
Pharus Sicav, Luxembourg .....	25772	SPE 2 Berlin, S.à r.l., Luxembourg .....	25763
Piaggio Acquisition, S.à r.l., Luxembourg .....	25769	Springflower S.A., Esch-sur-Alzette .....	25747
Polder AWL-Techniek, S.à r.l., Luxembourg .....	25747	Sucalmer Investissements, S.à r.l., Luxembourg ..	25771
Polder Bakkersland, S.à r.l., Luxembourg .....	25747	Ticket & Mail Service S.A., Luxembourg .....	25770
Polder Desch, S.à r.l., Luxembourg .....	25748	Trench Electric S.A., Luxembourg .....	25759
Polder Euralcom Group, S.à r.l., Luxembourg .....	25748	Trident Locations S.A., Luxembourg .....	25776
Polder Go Lease, S.à r.l., Luxembourg .....	25747	Vice-Versa AG, Heinerscheid .....	25731
Polder Refresco, S.à r.l., Luxembourg .....	25746	Vice-Versa S.A., Heinerscheid .....	25733
Polder Zurel Group, S.à r.l., Luxembourg .....	25738	Waco Projektentwicklung & Projektmanagement A.G., Munsbach .....	25749
Portus S.A., Grevenmacher .....	25750	Wing Aero, S.à r.l., Luxembourg .....	25730
Portus S.A., Grevenmacher .....	25775		
Projecto C S.A., Luxembourg .....	25770		
Projecto C S.A., Luxembourg .....	25771		

**WING AERO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 57.525,-**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 98.125.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution du 9 février 2005 de l'associé unique de WING AERO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social 13, boulevard du Prince Henri, à L-1724 Luxembourg, que M. Javier Bañón Treviño a été nommé comme gérant en remplacement de M. Jose-Luis Molina avec effet au 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WING AERO, S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02232. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013939.3/2460/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GLOBVEST FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 84.782.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(013937.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**SNACK VENTURES EUROPE S.C.A., Société en commandite par actions  
exerçant sous l'enseigne Smiths Food Group.**

Siège social: B-1930 Zaventem, Imperiastraat 6.  
Succursale: L-1726 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.  
R.C. Luxembourg B 105.867.

*Ouverture de succursale*

Suite au Conseil d'Administration du 6 décembre 2004, il résulte qu'une succursale sera ouverte à Luxembourg:

- Nom: SNACK VENTURES EUROPE S.C.A. LUXEMBOURG.
- Adresse: 2, rue Joseph Hackin, L-1726 Luxembourg.
- Activités: Distribution de chips et snacks faits principalement de pommes de terre et de maïs.
- Représentant: Monsieur Pierre Deckmyn, né le 1<sup>er</sup> janvier 1960 à Sint-Niklaas, Belgique et résidant au, 5, Parc des Roches à B-5000 Namur, Belgique.  
Il pourra engager la société par sa co-signature obligatoire notamment en signant tous les documents et correspondance, prenant des engagements contractuels et financiers, la représentant devant les tribunaux.
- Administrateurs: \* LARRAGANA HOLDING DE ESPANA S.L., avenida de Los Olmos, 2, 1013 Vitoria, Spain.  
\* GENERAL MILLS HOLDING B.V., Strawinskylaan, 3111, 1102 BR Amsterdam, Holland.

Fait à Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04468. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012134.3/1026/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2005.

**VICE-VERSA AG, Aktiengesellschaft,  
(anc. FOOD CONCEPT SCHMIDT AG).**

Gesellschaftssitz: L-9753 Heinerscheid, 46, route de Stavelot.  
H. R. Luxemburg B 105.403.

Im Jahre zweitausendfünf, den einundzwanzigsten Januar.

Vor dem verhandelnden Notar Anja Holtz, im Amtssitz in Wiltz.

Kommt die ausserordentliche Gesellschafterversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft FOOD CONCEPT SCHMIDT AG, mit dem Handelsnamen CNUDE LUXEMBURG, mit Sitz in L-9912 Troisvierges, 1A, rue du Cimetière, zusammen.

Die Gesellschaft wurde gegründet laut Urkunde aufgenommen durch den Notar Edmond Schroeder, mit dem damaligen Amtssitz in Mersch, am 6. Juni 2000, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 707 vom 29. September 2000, eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 105.403

Die Versammlung wurde eröffnet um 15.30 Uhr und fand statt unter dem Vorsitz von Herrn Yves Back, Lizentiat in Kommunikationswesen, wohnhaft in B-4970 Stavelot, 1, Rivage

Der Präsident bestimmte zum Sekretär Fräulein Jessica Kiffer, Privatangestellte, wohnhaft in Gosseldange.

Die Versammlung wählte zum Stimmenzähler Herrn Pascal Doto, Krankengymnast, wohnhaft in B-4000 Lüttich, 66, rue Jonruelle.

Der Präsident erklärte und bat sodann den verhandelnden Notar zu beurkunden, dass:

I. die erschienenen und vertretenen Aktionäre der Aktiengesellschaft FOOD CONCEPT SCHMIDT AG sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste angeführt sind, welche nach Abzeichnung durch den Präsidenten, den Sekretär, den Stimmenzähler und den verhandelnden Notar als Anlage gegenwärtiger Urkunde beigelegt ist, um mit ihr einregistriert zu werden.

II. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass die 100 bestehenden Aktien, die das gesamte Gesellschaftskapital bilden, in gegenwärtiger ausserordentlicher Gesellschafterversammlung zugegen oder vertreten sind, und die Versammlung somit rechtsgültig über sämtliche Punkte der Tagesordnung entscheiden kann.

III. Auf der Tagesordnung der heutigen Versammlung stehen nachfolgende Punkte:

1.- Die Änderung des Gesellschaftsnamens in VICE VERSA AG und Streichung des Handelsnamens CNUDE LUXEMBURG. Dementsprechend wird der erste Absatz des Artikels 1 der Satzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 1. (Absatz 1):** Die Gesellschaft trägt den Namen VICE-VERSA AG.»

2.- Die Verlegung des Gesellschaftssitzes von Uffingen nach L-9753 Heinerscheid, 46, route de Stavelot und Änderung des Artikels 1 zweiter Absatz der Satzung:

«**Art. 1. (Absatz 2):** Der Sitz der Gesellschaft ist in Heinerscheid.»

3. Die Änderung des Gesellschaftszwecks. Dementsprechend wird der Artikel 2 der Satzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist:

- der Betrieb einer Werbe- und Kommunikationsagentur;
- das Lobbying.

Die Gesellschaft kann im allgemeinen alle kaufmännischen, finanziellen und industriellen Tätigkeiten ausüben, welche mittelbar oder unmittelbar in Bezug zum Gesellschaftsgegenstand stehen oder die zur Verwirklichung des Gegenstandes beitragen könnten. Sie kann ihren Gegenstand auf alle Arten und gemäss den Modalitäten verwirklichen die ihr als geeignet erscheinen.»

4. Die Änderung des letzten Absatzes des Artikels 6 wie folgt:

«**Art. 6. (letzter Absatz):** Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber entweder durch die Einzelunterschrift eines delegierten des Verwaltungsrates oder durch die gemeinsame Unterschrift eines delegierten des Verwaltungsrates und eines weiteren Verwaltungsratsmitgliedes vertreten und verpflichtet.»

5. Rücktritt aller Verwaltungsratsmitglieder sowie des Kommissars mit Entlastung.

6. Die Ernennung drei neuer Verwaltungsratsmitglieder deren Mandate, am Ende der ordentlichen Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2010 befindet, erlöschen.

7. Die Ernennung eines neuen Kommissars dessen Mandat am Ende der ordentlichen Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2010 befindet, erlöscht.

8. Die Gesellschafterversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat, die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die Vertretung derselben in Bezug auf die tägliche Geschäftsführung an ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates zu übertragen.

Nachdem vorstehende Punkte seitens der Versammlung gutgeheissen wurden, werden folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

#### *Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Gesellschaftsnamen in VICE-VERSA AG abzuändern und den Handelsnamen CNUUDE LUXEMBURG zu streichen. Dementsprechend wird der erste Absatz des Artikels 1 der Satzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 1. (Absatz 1):** Die Gesellschaft trägt den Namen VICE-VERSA AG.»

#### *Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Gesellschaftssitz nach L-9753 Heinerscheid, 46, route de Stavelot zu verlegen und den zweiten Absatz des Artikels 1 der Satzung wie folgt zu ändern:

«**Art. 1. (Absatz 2):** Der Sitz der Gesellschaft ist in Heinerscheid.»

#### *Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Gesellschaftszweck abzuändern. Dementsprechend wird der Artikel 2 der Satzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist:

- der Betrieb einer Werbe- und Kommunikationsagentur;
- das Lobbying.

Die Gesellschaft kann im allgemeinen alle kaufmännischen, finanziellen und industriellen Tätigkeiten ausüben, welche mittelbar oder unmittelbar in Bezug zum Gesellschaftsgegenstand stehen oder die zur Verwirklichung des Gegenstandes beitragen könnten. Sie kann ihren Gegenstand auf alle Arten und gemäss den Modalitäten verwirklichen die ihr als geeignet erscheinen.»

#### *Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den letzten Absatz des Artikels 6 der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 6. (letzter Absatz):** Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber entweder durch die Einzelunterschrift eines delegierten des Verwaltungsrates oder durch die gemeinsame Unterschrift eines delegierten des Verwaltungsrates und eines weiteren Verwaltungsratsmitgliedes vertreten und verpflichtet.»

#### *Fünfter Beschluss*

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt aller Verwaltungsratsmitglieder sowie des Kommissars an, und erteilt ihnen Entlast für die Ausübung ihres Mandats bis zum heutigen Tag.

#### *Sechster Beschluss*

Die Generalversammlung ernennt drei neue Verwaltungsratsmitglieder, deren Mandate am Ende der ordentlichen Gesellschafterversammlung die über das Geschäftsjahr 2010 befindet, erlöschen:

- Herr Yves Back, Lizenziat in Kommunikationswesen, geboren in Malmedy (B), am 10. Dezember 1969, wohnhaft in B-4970 Stavelot, 1, Rivage,
- Herr Pascal Doto, Krankengymnast, geboren in Baudour (B), am 25. Juni 1971, wohnhaft in B-4000 Lüttich, 66, rue Jonruelle
- Frau Esther Monard-Doto, Angestellte, geboren in Chenée (B), am 15. April 1976, wohnhaft in B-4000 Lüttich, 66, rue Jonruelle

#### *Siebter Beschluss*

Die Generalversammlung ernennt einen neuen Kommissar, dessen Mandat am Ende der ordentlichen Gesellschafterversammlung, die über das Geschäftsjahr 2010 befindet, erlöscht:

Frau Laurence Gabriel, Krankengymnastin, geboren in Malmedy (B), am 18. März 1972, wohnhaft in B-4970 Stavelot, 1, Rivage

*Achter Beschluss*

Die Gesellschafterversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat, die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die Vertretung derselben in Bezug auf die tägliche Geschäftsführung an ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates zu übertragen.

Da die Tagesordnung somit erschöpft ist wird die Versammlung um 16.00 Uhr geschlossen.

*Schätzung der Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, gegenwärtiger Urkunde beläuft sich auf ungefähr 1.100,- EUR.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Wiltz, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Y. Back, P. Doto, J. Kiffer, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 24 janvier 2005, vol. 319, fol. 21, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehren auf stempelfreiem Papier erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, den 1. Februar 2005.

A. Holtz.

(900629.3/2724/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 février 2005.

---

**VICE-VERSA S.A., Société Anonyme,  
(anc. FOOD CONCEPT SCHMIDT AG).**

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 46, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 105.403.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 1<sup>er</sup> février 2005.

*Pour la société*

A. Holtz

*Le notaire*

(900630.3/2724/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 février 2005.

---

**GALEA CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 72.215.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00657, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Pour GALEA CAPITAL S.A., Société Anonyme*

MONTEREY SERVICES S.A.

*Administrateur*

Signatures

(013645.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**SAPARLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 81.968.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Pour SAPARLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(013785.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**ARGEM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.140.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00659, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Pour ARGEM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme

M.-J. Reyter

Administrateur

(013644.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**ARGEM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.140.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 10 décembre 2004, les mandats des administrateurs

- Madame Marie-José Reyter, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
  - Madame Monique Juncker, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
  - Monsieur Robert Hovenier, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes

- FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour ARGEM PARTICIPATIONS S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013659.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**MYM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 94.387.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Signature.

(013672.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**METALSISTEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 96.618.

Avec effet au 30 juillet 2004, Monsieur Giampiero Aversa, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Moyse Dargaa, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013653.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**EXPLOR HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 14.653.

Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Paul-Emmanuel de Becker-Remy, Administrateur,
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Ch. Agata / J. Claeys

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013648.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**LIEB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 61.451.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Ch. Agata / J. Claeys

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013649.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**OETRANGE IMMOBILIERE ET FINANCIERE S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 65.797.

**DISSOLUTION**

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 20 décembre 2004 à 11.00 heures, Monsieur Joseph Treis, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg a été nommé Commissaire-vérificateur.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 20 décembre 2004 à 14.00 heures, que la liquidation de la société, décidée en date du 23 septembre 2004, a été clôturée et que la société anonyme OETRANGE IMMOBILIERE ET FINANCIERE S.A., a définitivement cessé d'exister.

Quitus a été accordé au Liquidateur et au Commissaire-vérificateur. Les livres sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq ans au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour OETRANGE IMMOBILIERE ET FINANCIERE S.A., Société Anonyme liquidée

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013740.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

25736

**GOLF SHACK S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 41.586.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, administrateur démissionnaire.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur,
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

Ch. Agata / A. Galassi

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB01055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013650.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**MOST QUATTRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 9, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 91.942.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 19 janvier 2005, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

*Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci (Annexe 1.) de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Federico De Vittori, avocat, demeurant à Lugano, Viale Stefano Franscini, 17, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2005.

*Le Conseil d'Administration*

E. Giacometti / S. Vandì

*Administrateur / Président*

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013675.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**CDRJ INVESTMENTS (LUX) S.A., Société Anonyme (liquidée).**

R. C. Luxembourg B 63.119.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2004 que la procédure de liquidation de la Société a été clôturée de sorte qu'il a été mis de plein droit un terme au contrat de domiciliation conclu en date du 1<sup>er</sup> novembre 1999 et modifié respectivement en date du 11 avril 2001 et 22 octobre 2002 entre la Société et la société HALSEY GROUP, S.à r.l.

HALSEY GROUP, S.à r.l.

*Le domiciliataire*

K. Segers / Ch. Gammal

*Gérante / Membre du Comité Exécutif*

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.Schwachtgen

*Notaire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06702. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013692.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.



**LLGP F.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.419.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013681.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP KAPPA HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.529.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013683.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP KAPPA HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.529.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013686.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP KAPPA HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.529.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013688.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**SINE AETAS S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 40.549.

DISSOLUTION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 31 décembre 2004 à 11.00 heures, Monsieur Joseph Treis, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg a été nommé Commissaire-vérificateur.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 31 décembre 2004 à 14.00 heures, que la liquidation de la société, décidée en date du 27 octobre 2004, a été clôturée et que la société anonyme SINE AETAS S.A., a définitivement cessé d'exister.

Quitus a été accordé au Liquidateur et au Commissaire-vérificateur. Les livres sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq ans au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour SINE AETAS S.A., Société Anonyme liquidée  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013741.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**SIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 11.702.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Pour SIM S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(013700.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**SIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 11.702.

Par décision du Conseil d'administration du 14 décembre 2004, M. Dr. Norbert Kurt Gebhart, Colonia-Allee 15, D-51067 Köln, a été coopté au Conseil d'administration, en remplacement de Mme Dr. Astrid Roeber, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 février 2005.

*Pour SIM S.A., Société Anonyme Holding*

EXPORTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01581. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013826.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**SIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 11.702.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2004, les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes ont été renouvelés pour la durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Le Conseil d'administration se compose comme suit: Mme Dr Astrid Roeber, Colonia-Allee 15, D-51067 Köln, MM. Marc-André Trube, Colonia-Allee 15, D-51067 Köln, Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, et Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est M. Helmut Müller, Colonia-Allee 15, D-51067 Köln.

Luxembourg, le 7 février 2005.

*Pour SIM S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01582. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013831.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**POLDER ZUREL GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 92.308.

Le Conseil de Gérance confirme que la dénomination de son associé, anciennement nommé RPE II, L.P., a été changée en POLDER FUND I, L.P. par un amendement daté du 18 novembre 2004 et devenu effectif à partir du 18 décembre 2004.

Luxembourg, le 2 février 2005.

*Pour POLDER ZUREL GROUP, S.à r.l.*

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01918. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013772.3/1084/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**LLAP HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.418.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013693.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**LLAP HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.418.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013696.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 22.357.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Pour RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(013702.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 22.357.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01605, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Pour RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(013704.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 22.357.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Pour RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(013707.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 22.357.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2004, VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, ont été nommés Administrateurs en remplacement de Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, MM. Guy Baumann, Jean Bodoni et Guy Kettmann, pour la durée de six ans. De ce fait, le nombre des Administrateurs a été réduit de quatre à trois. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Isabelle Arend, également pour la durée de six ans. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 7 février 2005.

*Pour RAIBA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01583. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013860.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**NASTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 54, rue d'Anvers.  
R. C. Luxembourg B 75.003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Signature.*

(013705.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**«K» LINE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 11.439.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Pour «K» LINE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(013711.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**«K» LINE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 11.439.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2005, le mandat du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. a été renouvelé pour la durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006. M. Hiroshi Nagayama, River Plate House, 7-11 Finsbury Circus, GB-London EC2M 7EA, a été nommé Administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006. De ce fait le nombre des Administrateurs a été augmenté de trois à quatre.

Luxembourg, le 7 février 2005.

*Pour «K» LINE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme Holdings

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01586. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013887.3/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP RHO 2 HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 86.768.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013706.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP RHO 2 HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 86.768.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013708.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**CHIYODA PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 90.947.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013709.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP RHO HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.530.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013710.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**ERSTE BANK TRADING, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 82.478.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 novembre 2004*

En date du 9 novembre 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

- de réélire Mme Heike Findeisen, M. Dieter Willjung et M. Oswald Huber en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005,
- de réélire PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013820.3/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 69.920.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013714.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 69.920.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013717.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP RHO HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.530.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013720.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP RHO HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.530.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013724.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**LOMBARD ODIER INTERNATIONAL MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.,**

**Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 30.848.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juillet 2004*

En date du 21 juillet 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de MM. Patrick Odier, Philippe A. Sarasin et Jacques Elvinger en qualité d'Administrateurs de la SICAV jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005,
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07323. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013825.3/1024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**MAGNOLIA INVESTMENTS & PARTNERS S.C.A., Société en commandite par actions.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 94.901.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013727.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**MAGNOLIA INVESTMENTS & PARTNERS S.C.A., Société en commandite par actions.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 94.901.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 18 octobre 2004 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée décide de renouveler les mandats des membres du conseil de surveillance:

Madame Koch Catherine,

Monsieur Samson Eric,

Monsieur Veltema Adriaan J.,

Monsieur Gerber Jack Raymond,

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

Pour MAGNOLIA INVESTMENTS & PARTNERS S.C.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013721.3/1005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**LLGP F.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.419.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013728.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**DALI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.  
R. C. Luxembourg B 28.339.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 juin 1988, acte publié au Mémorial C n° 247 du 17 décembre 1988, modifiée par acte du même notaire le 30 janvier 1990, publié au Mémorial C n° 297 du 27 août 1990 et modifiée par acte sous seing privé le 20 juin 2002, publié au Mémorial C n° 1407 du 28 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, réf. LSO-BA07916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour DALI, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(013744.3/1261/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**LLAP KAPPA HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.780.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013730.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**LLAP KAPPA HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.780.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013732.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**MAGNOLIA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 94.898.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013734.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**GP HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 69.920.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Signature.

(013735.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**MANTARAY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 85.546.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2004*

En date du 10 décembre 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats d'administrateurs de M. Hans-Jürgen Schmitz, M. Antoine Gilson de Rouvieux et Mme Claire Lambert jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2005,
- de renouveler le mandat de DELOITTE S.A. en qualité de Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2005.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2004, réf. LSO-AX07310. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013833.3/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.



25745

**JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 50.000,-.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 61.732.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions circulaires du conseil de gérance du 28 décembre 2004 que:

1. Monsieur Chris Lewis a démissionné de ses fonctions de gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat.
2. Monsieur John Granato, Trésorier, né le 4 mars 1965 en Albany, Etat de New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 11850 Dr. Martin Luther King Jr. Street North, Apt. 19306, St. Petersburg, Floride, 33716, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat.
3. Les pouvoirs de signature au sein du conseil de gérance ont été modifiés comme suit:

«Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants, obligatoirement la signature de Monsieur Romain Thillens avec la signature soit de Monsieur John Granato soit de Monsieur Forbes Alexander soit de Monsieur William Peters, soit par la seule signature du délégué du conseil de gérance agissant dans les limites de ses pouvoirs. Dans ses opérations avec les administrations publiques, la société est valablement représentée par la signature d'un gérant.»

Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013761.3/556/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**JABIL CIRCUIT LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 40.050,-.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 79.936.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions circulaires du conseil de gérance du 27 décembre 2004 que:

1. Monsieur Chris Lewis a démissionné de ses fonctions de gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat.
2. Monsieur John Granato, Trésorier, né le 4 mars 1965 en Albany, Etat de New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 11850 Dr. Martin Luther King Jr. Street North, Apt. 19306, St. Petersburg, Floride, 33716, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé gérant de catégorie A de la société avec effet immédiat.
3. Les pouvoirs de signature au sein du conseil de gérance ont été modifiés comme suit:

«Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants, obligatoirement la signature de Monsieur Romain Thillens avec la signature soit de Monsieur John Granato soit de Monsieur Forbes Alexander soit de Monsieur William Peters, soit par la seule signature du délégué du conseil de gérance agissant dans les limites de ses pouvoirs. Dans ses opérations avec les administrations publiques, la société est valablement représentée par la signature d'un gérant.»

Luxembourg, le 3 février 2005.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013762.3/556/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**JPS GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 79.074.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour JPS GROUP, S.à r.l.  
Signature

(013769.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

25746

**COREVEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3961 Ehlange, 7B, am Brill.  
R. C. Luxembourg B 6.583.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

*Pour COREVEN, S.à r.l.*

Signature

(013771.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**POLDER REFRESCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 92.309.

Le Conseil de Gérance confirme que la dénomination de son associé, anciennement nommé RPE II, L.P., a été changée en POLDER FUND I, L.P par un amendement daté du 18 novembre 2004 et devenu effectif à partir du 18 décembre 2004.

Luxembourg, le 2 février 2005.

*Pour POLDER REFRESCO, S.à r.l.*

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

*Gérant*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01919. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013773.3/1084/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**COBAFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 85.086.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01596, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Pour COBAFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(013782.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**COBAFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 85.086.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2004, VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg ont été nommés Administrateurs en remplacement de M. Guy Baumann, M. Guy Kettmann et M. Christoph Kossmann, démissionnaires. Leurs mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007. Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit: VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Le Commissaire aux comptes est AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 février 2005.

*Pour COBAFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01576. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013737.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**POLDER GO LEASE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 92.310.

Le Conseil de Gérance confirme que la dénomination de son associé, anciennement nommé RPE II, L.P., a été changée en POLDER FUND I, L.P par un amendement daté du 18 novembre 2004 et devenu effectif à partir du 18 décembre 2004.

Luxembourg, le 2 février 2005.  
Pour POLDER GO LEASE, S.à r.l.  
EUROLEX MANAGEMENT S.A.  
Gérant  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013774.3/1084/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**POLDER AWL-TECHNIEK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 92.311.

Le Conseil de Gérance confirme que la dénomination de son associé, anciennement nommé RPE II, L.P., a été changée en POLDER FUND I, L.P par un amendement daté du 18 novembre 2004 et devenu effectif à partir du 18 décembre 2004.

Luxembourg, le 2 février 2005.  
Pour POLDER AWL-TECHNIEK, S.à r.l.  
EUROLEX MANAGEMENT S.A.  
Gérant  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01921. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013775.3/1084/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**POLDER BAKKERSLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.  
R. C. Luxembourg B 92.312.

Le Conseil de Gérance confirme que la dénomination de son associé, anciennement nommé RPE II, L.P., a été changée en POLDER FUND I, L.P par un amendement daté du 18 novembre 2004 et devenu effectif à partir du 18 décembre 2004.

Luxembourg, le 2 février 2005.  
Pour POLDER BAKKERSLAND, S.à r.l.  
EUROLEX MANAGEMENT S.A.  
Gérant  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013776.3/1084/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**SPRINGFLOWER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 9.547.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 février 2005.  
FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.  
Signature

(013779.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**POLDER DESCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 92.313.

Le Conseil de Gérance confirme que la dénomination de son associé, anciennement nommé RPE II, L.P., a été changée en POLDER FUND I, L.P par un amendement daté du 18 novembre 2004 et devenu effectif à partir du 18 décembre 2004.

Luxembourg, le 2 février 2005.

*Pour POLDER DESCH, S.à r.l.*

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

Signataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01923. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013777.3/1084/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**POLDER EURALCOM GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 92.344.

Le Conseil de Gérance confirme que la dénomination de son associé, anciennement nommé RPE II, L.P., a été changée en POLDER FUND I, L.P par un amendement daté du 18 novembre 2004 et devenu effectif à partir du 18 décembre 2004.

Luxembourg, le 2 février 2005.

*Pour EURALCOM GROUP, S.à r.l.*

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

Signataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013778.3/1084/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**LAUCATH S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. S. Luxembourg B 14.808.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Pour LAUCATH S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(013786.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**LAUCATH S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 14.808.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2004, AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Manuella Alecci-Macalli, démissionnaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Luxembourg, le 7 février 2005.

*Pour LAUCATH S.A., Société Anonyme Holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01584. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013862.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**HELIOTROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 45.648.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Pour HELIOTROPE S.A., Société Anonyme  
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme  
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(013780.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**WACO PROJEKTENTWICKLUNG & PROJEKTMANAGEMENT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, parc d'activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 54.140.

Le bilan au 31 décembre 2002/2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.  
Signature

(013781.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**INL CONSULTING, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, op Flohr.  
R. C. Luxembourg B 81.672.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2005, réf. DSO-BA00278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 10 février 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.  
Signature

(013787.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**SGL CARBON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, Place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 98.290.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée extraordinaire des actionnaires datée du 1<sup>er</sup> février 2005 de la Société que M. Christian Schwarz a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 27 janvier 2005 et que M. Bruno Toniolo a été nommé comme nouvel administrateur.

Sont désormais administrateurs de la Société:

- M. Reinhard Damerow;
- M. Sten Dagaard; et
- M. Bruno Toniolo.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
SGL CARBON LUXEMBOURG S.A.  
Signature  
Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013799.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

25750

**PORTUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.  
R. C. Luxembourg B 90.855.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2005, réf. DSO-BA00277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 10 février 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(013789.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**EUROPE SHIPPING A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, op Flohr.  
R. C. Luxembourg B 83.558.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2005, réf. DSO-BA00276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 10 février 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(013790.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**COTRACHIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, op Flohr.  
R. C. Luxembourg B 54.004.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2005, réf. DSO-BA00275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 10 février 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(013791.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**BALTORO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 90.102.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(013808.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**BALTORO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 90.102.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(013809.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**MIND INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 57.528.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(013810.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**MIND INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 57.528.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 janvier 2005 que l'assemblée a pris note du changement de dénomination sociale du commissaire aux comptes de StenGest, S.à r.l. en Stenham, S.à r.l.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013883.3/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**AMERICAN EUROPEAN INSURANCE BROKERAGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 88.753.

Le bilan au décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02207, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Signatures.

(013792.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**E.M. CONSEILS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1134 Luxembourg, 44, rue Charles Arendt.  
R. C. Luxembourg B 82.686.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02205, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(013800.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**PROUD EAGLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 72.202.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(013812.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**RHAPSODIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 78.302.

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 3 février 2005 que:

1. La société RONGWHELL INVESTMENTS LIMITED a démissionné de son poste de gérant avec effet immédiat;
2. La société ALPHA DIRECTORSHIP LIMITED, ayant son siège social au P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands est nommée en remplacement du gérant démissionnaire avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 3 février 2005.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01350. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013801.3/1035/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**MTP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Strassen, 1, rue Marie Curie.  
R. C. Luxembourg B 89.913.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02203, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signatures.*

(013803.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**SAN MARCO PARTICIPATION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 58.882.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB01983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(013813.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**APTICAL EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 83.934.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2005, réf. LSO-BB01534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Signature.*

(013849.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**APTICAL EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 83.934.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2005, réf. LSO-BB01533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

*Signature.*

(013840.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---



**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU VAL DE MOSELLE, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-5570 Remich, 19, route de Stadtbredimus.

 —  
 EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, volume 22CS, folio 81, case 10, que l'article cinq des statuts de la société civile immobilière SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU VAL DE MOSELLE, avec siège social à L-5570 Remich, 19, route de Stadtbredimus, est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cinq mille euros (EUR 5.000,00), représenté par cent (100) parts sociales de cinquante euros (EUR 50,00) chacune, entièrement libérées.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Frédéric Habonnel, gérant de sociétés, demeurant à F-88390 Les Forges, 6, allée des Fleurs, quatre-vingt-dix parts sociales . . . . .	90
2.- AIREX CORP., avec siège social à Panama-City (République de Panama), P.O. Box 8320, dix parts sociales . . . . .	10
	10
Total: cent parts sociales . . . . .	0»

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2004. E. Schlessler.  
 (014695.3/227/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU VAL DE MOSELLE, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-5570 Remich, 19, route de Stadtbredimus.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2004. E. Schlessler.  
 (014696.3/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2005.

**ROSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

 Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
 R. C. Luxembourg B 105.412.

In the year two thousand and four, on the twenty-first day of December at 2.00 p.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ROSE, S.à r.l. (the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on December 20, 2004, in process of registration at Luxembourg trade register, not yet published in the Mémorial C, Registre du Commerce.

The meeting is presided by Mr. Patrick van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

## Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 61,746,550 (sixty one million seven hundred forty six thousand five hundred fifty Euros) so as to raise it from EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros) to EUR 61,759,050 (sixty one million seven hundred fifty nine thousand and fifty Euros) by the issue of 2,469,862 (two million four hundred sixty nine thousand eight hundred sixty two) new shares with a nominal value of EUR 25 (twenty five Euros) and the payment of a premium amounting to EUR 246,986,229.50 (two hundred forty six million nine hundred eighty six thousand two hundred twenty nine Euros and fifty cents) to be allocated for EUR 240,811,574.50 (two hundred forty million eight hundred eleven thousand five hundred seventy four Euros and fifty cents) to a distributable item of the balance sheet allocated to the share premium and EUR 6,174,655 (six million one hundred seventy four thousand six hundred fifty five Euros) to an undistributable item of the balance sheet allocated to the legal reserve in favour of INDIGO, S.à r.l., current shareholder of the Company (the «Contributor»);

2. Subscription by INDIGO and payment of all the 2,469,862 (two million four hundred sixty thousand eight hundred sixty two) new shares by the said Contributor by way of a contribution of part of all its assets and liabilities simultaneously to the Company and to AZURE, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

3. Statement of valuation of the managers of the Company;

4. Immediate cancellation of 500 shares of the Company with a value of EUR 25 (twenty five Euros) each further to their contribution to the Company by INDIGO, S.à r.l., and subsequent decrease of the share capital of the Company by an amount of 12,500 EUR (twelve thousand five hundred Euros);

5. Amendment of article 8 of the bylaws of the Company relating to the share capital in order to reflect the new share capital of the Company amounting to EUR 61,746,550 (sixty one million seven hundred forty six thousand five hundred fifty Euros) pursuant to the above resolutions.

After the foregoing was approved by the shareholder, the following resolutions have been taken:

#### *First resolution*

It is resolved to increase the share capital by an amount of EUR 61,746,550 (sixty one million seven hundred forty six thousand five hundred fifty Euros) by the issue of 2,469,862 (two million four hundred sixty thousand eight hundred sixty two) new shares with a par value of EUR 25 (twenty five Euros) each and the payment of a premium amounting to EUR 246,986,229.50 (two hundred forty six million nine hundred eighty six thousand two hundred twenty nine Euros and fifty cents) to be allocated for EUR 240,811,574.50 to a distributable item of the balance sheet allocated to the share premium and EUR 6,174,655 to an undistributable item of the balance sheet allocated to the legal reserve to be subscribed and paid up by the Contributor. The whole is fully paid up by way of a contribution of part of all the assets and liabilities owned by the Contributor, in the framework of an all assets and liabilities contribution simultaneously to the Company and to AZURE, S.à r.l. a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C. Luxembourg (in process of registration) (AZURE), the part of the contribution made to the Company, amounting to a value of EUR 308,732,779.50 (three hundred eight million seven hundred thirty two thousand seven hundred seventy nine Euros and fifty cents), in accordance with a contribution of all assets and liabilities agreement dated 21 December 2004 entered into between the Company and the Contributor and AZURE (hereinafter the «Contribution Agreement»).

#### *Second resolution*

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the 2,469,862 (two million four hundred sixty thousand eight hundred sixty two) new shares referred to above by the contribution of part of all its assets and liabilities to the Company, in the framework of an all assets and liabilities contribution by the Contributor simultaneously to the Company and to AZURE.

#### *Contributor's intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Patrick van Hees, prenamed.

The Contributor declares to subscribe the 2,469,862 (two million four hundred sixty thousand eight hundred sixty two) new shares in the Company and to pay them up by the contribution of the assets and liabilities hereafter described.

The issue of the shares is also subject to the payment of a premium amounting to EUR 246,986,229.50 (two hundred forty six million nine hundred eighty six thousand two hundred twenty nine euros and fifty cents) to be allocated for EUR 240,811,574.50 to a distributable item of the balance sheet allocated to the share premium and EUR 6,174,655 to an undistributable item of the balance sheet allocated to the legal reserve.

#### *Description of the contribution*

The assets and liabilities contributed are owned by the Contributor, a pre-named company having its registered office in the European Union. The assets and liabilities (the «Contribution») contributed to the Company are composed of:

#### *Assets*

- 50% of all its interest in INDIGO-CARMINE S.e.n.c., a Luxembourg partnership, having its registered office at L-1882 Luxembourg (the «Partnership»), this contribution being valued (at book value) at EUR 500 (five hundred euros);

- 50% of its 95% right, title and interest subsisting in SCOTTISH & NEWCASTLE FINANCE (Ireland), a general partnership formed in Ireland whose principal place of business is at South Main Street, Cork, Ireland, (the «IGP») and the capital of the IGP together with 50% of its 95% beneficial interest in the following assets and liabilities (including in the case of the contracts referred to below, the burden attaching to each of them) (the IPG Interest):

- an employment contract dated 4 December 2003 between the IGP and Eamon McKeogh;

- a licence to use premises dated 4 December 2003 between BEAMISH & CRAWFORD PLC and the IGP;

- a Luxembourg law bond («obligation») of a nominal value of EUR 1,000,000,000 (one billion euros) issued by the Partnership further to a subscription agreement dated 20 December 2004 and paid-up for an amount of 665,491,834.74 (the «Bond»);

- cash in bank (AIB BANK) in the sum of EUR 9,991.42 (nine thousand nine hundred and ninety one euros and forty two cents);

- cash in bank (CITIBANK) in the sum of EUR 1,249,784.44 (one million two hundred forty nine thousand seven hundred and eighty four euros and forty four cents);

- liabilities for a total amount of EUR 16,553.23 (sixteen thousand five hundred fifty three euros and twenty three cents).

This 47,5% beneficial interest is valued (at book value) at EUR 308,750,000 (three hundred eight million seven hundred fifty thousand euros).

- 500 shares of a nominal value of EUR 25 (twenty five euros) each, representing 100% of the share capital of the Company, this contribution being valued (at book value) at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros).
- A receivable in the sum of EUR 101 (one hundred and one euros) owed to CARMINE, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (CARMINE).

*Liabilities*

- Tax liability for an amount of EUR 4,993 (four thousand nine hundred ninety three euros);
- Other accrued liabilities («provisions») for a total amount of EUR 4,948 (four thousand nine hundred forty eight euros);
- A payable in the sum of EUR 20,380.50 (twenty thousand three hundred and eighty euros and fifty cents) owed to the Partnership.

And all assets and liabilities that could exist on the date of this general meeting which are contributed with all rights, titles, commitments and obligations, known or unknown, which can or could be attached thereto in any manner whatsoever.

*Evaluation*

The net value of this contribution in kind is EUR 308,732,779.50 (three hundred eight million seven hundred thirty two thousand seven hundred seventy nine euros and fifty cents). Such evaluation has been approved by the board of managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 21 December 2004. Such contribution has been valued at book value as agreed by both the Contributor and the Company, notwithstanding the market value of this contribution, which is higher than EUR 308,732,779.50 (three hundred eight million seven hundred thirty two thousand seven hundred seventy nine euros and fifty cents).

*Evidence of the contribution's existence*

A proof of the contribution has been given to the undersigned notary by producing (i) the Articles of Association of the Contributor, (ii) the Contribution Agreement, and (iii) a copy of the most recent interim balance sheet of the Contributor (which as at today's date remains unchanged) duly signed by the managers of the Company.

*Effective implementation of the contributions*

The Contributor here represented as stated above, expressly declares that:

- (i) About the transferred interest in the Partnership (the «Interest in the Partnership»):
    - The Partnership has previously approved the transfer of the Interest in the Partnership;
    - The Interest in the Partnership is validly issued;
    - The Interest in the Partnership is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
    - The Contributor is the due owner of the Interests in the Partnership;
    - The Interest in the Partnership is not the object of a dispute or claim.
  - (ii) About the transfer of the IGP Interest that:
    - A deed of contribution and assignment has been executed between ROSE, AZURE and CARMINE;
    - A notice of transfer has been sent respectively to Eamon McKeogh and BEAMISH & CRAWFORD PLC with respect respectively to the transfer of the employment contract and the licence to use premises;
    - In accordance with the terms and conditions of the Bond, the parties have informed the issuer of the Bond of this transfer.
  - (iii) About the transfer of the receivable from CARMINE that:
    - CARMINE has been notified of such transfer.
  - (iv) About the liabilities:
    - The Partnership has given its consent to the transfer of its receivable upon the Contributor to ROSE;
    - The amounts under which the liabilities have been registered in the balance sheet of the Contributor are correct;
    - There are not facts, grounds or circumstances known to the Contributor at this date which could lead to an increase of such amounts;
    - Any and all further formalities, as the case may be, shall be duly carried out in order to duly formalise the transfer of assets and liabilities and to render it effective anywhere and towards any third party.
- The Company hereby also declares and warrants that:
- It is not prevented from issuing the shares;
  - The shares shall be free from all rights exercisable by, claims by or interest of, third parties;
  - It agrees on the cancellation of 500 (five hundred) shares of a nominal value of EUR 25 (twenty five euros) further to the Contribution.

*Third resolution*

The shareholder then hears the managers of the Company, such as duly represented by Patrick van Hees, in accordance with the stipulations of the statement of contribution value established by the managers on 21 December 2004.

The managers acknowledge having been previously informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind above, expressly agree with the description of the contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

*Fourth resolution*

Further to the contribution of 500 shares of the Company by the Contributor, it is resolved to cancel the contributed shares with immediate effectiveness.

As a result of the aforesaid cancellation, the Company's share capital shall be automatically decreased by an amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros).

*Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contributions having been fully carried out, it is resolved to amend article 8 of the Company's Articles of Association to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 61,746,550 (sixty one million seven hundred forty six thousand five hundred fifty euros), represented by 2,469,862 (two million four hundred sixty nine thousand eight hundred sixty two) shares of EUR 25 (twenty-five euros) each.»

*Tax exemption request*

Considering that it concerns the contribution to a Luxembourg company that is a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities (entire property), nothing withheld or excepted to the company and AZURE, of a company having its registered office in a member State of the European Union (Luxembourg), carried out simultaneously to the Company and to AZURE, the Company expressly requests, for the contribution described above made by the Contributor, the application of article 4-1 (four-one) of the Luxembourg law dated 29 December 1971, as modified by the Luxembourg law of 3 December 1986, which provides for capital duty exemption.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about eight thousand euros.

Retainer: Sufficient funds, equal at least to the amount as defined above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille quatre, le vingt et un décembre à 14.00 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, soussigné.

Se réunit une Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société ROSE, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée par acte du 20 décembre 2004, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales détenues par lui est mentionné sur une liste de présence. Cette liste de présence ainsi que les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 parts sociales d'une valeur de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital de la Société, sont représentées de telle sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 61.746.550 (soixante et une millions sept cent quarante six mille cinq cent cinquante euros) de manière à l'augmenter de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) à EUR 61.759.050 (soixante et une millions sept cent cinquante neuf mille cinquante euros) par l'émission de 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante neuf mille huit cent soixante deux) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) et le paiement d'une prime d'un montant de EUR 246.986.229,50 (deux cent quarante six millions neuf cent quatre-vingt six mille deux cent vingt neuf euros et cinquante cents) qui sera allouée pour EUR 240.811.574,50 (deux cent quarante millions huit cent onze mille cinq cent soixante quatorze euros et cinquante cents) à un poste distribuable du bilan alloué à la prime d'émission et pour EUR 6.174.655 (six millions cent soixante quatorze mille six cent cinquante cinq euros) à un poste non distribuable du bilan alloué à la réserve légale en faveur de INDIGO, S.à r.l. actuel actionnaire de la Société (l'«Apporteur»);

2.- Souscription par l'Apporteur et libération de toutes les 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante neuf mille huit cent soixante deux) nouvelles parts sociales par l'Apporteur dans le cadre d'un apport simultané d'une partie de tous ses éléments d'actif et de passif à la Société ainsi qu'à AZURE, S.à r.l., une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg;

3.- Déclaration sur la valeur de l'apport par les gérants de la Société;

4.- Annulation immédiate de 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) suite à leur apport à la Société par l'Apporteur, et la baisse subséquente du capital social de la Société d'un montant de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros);

5.- Modification de l'article 8 des statuts de la Société relatif au capital social afin de refléter le nouveau capital social de la Société s'élevant à EUR 61.746.550 (soixante et un millions sept cent quarante six mille cinq cent cinquante euros) conformément aux résolutions précédentes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé, les résolutions suivantes ont été adoptées:

#### *Première résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 61.746.550 (soixante et un millions sept cent quarante six mille cinq cent cinquante euros) par l'émission de 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante neuf mille huit cent soixante deux) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) et le paiement d'une prime d'un montant de EUR 246.986.229,50 (deux cent quarante six millions neuf cent quatre-vingt six mille deux cent vingt neuf euros et cinquante cents) qui sera allouée pour EUR 240.811.574,50 (deux cent quarante millions huit cent onze mille cinq cent soixante euros et cinquante cents) à un poste distribuable du bilan alloué à la prime d'émission et pour EUR 6.174.655 (six millions cent soixante quatorze mille six cent cinquante cinq euros) à un poste non distribuable du bilan alloué à la réserve légale à souscrire et libérer par l'Apporteur. La totalité des parts sociales est entièrement libérée par un apport d'une partie des éléments d'actif et de passif appartenant à l'Apporteur, dans le cadre d'un apport simultané de tout son actif et passif à la Société et à AZURE, S.à r.l. une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg (AZURE), la partie des actifs et passifs apportés à la Société s'élèvent à une valeur totale de EUR 308.732.779,50 (trois cent huit millions sept cent trente deux mille sept cent soixante dix neuf euros et cinquante cents), en vertu d'un contrat d'apport de tous les éléments d'actif et de passif en date du 21 décembre 2004 conclu entre la Société et l'Apporteur (ci-après désigné le «Contrat d'Apport»).

#### *Seconde résolution*

Il est décidé d'admettre la souscription et la libération par l'Apporteur des 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante neuf mille huit cent soixante deux) nouvelles parts sociales ci-avant mentionnées par apport d'une partie de tous ses éléments d'actif et de passif à la Société, dans le cadre de l'apport simultané par l'Apporteur de tous ses éléments d'actif et de passif à la Société et à AZURE.

#### *Intervention de l'Apporteur - Souscription - Libération*

Intervient ci-après l'Apporteur, ici représenté par Patrick van Hees;

L'Apporteur déclare avoir souscrit les 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante neuf mille huit cent soixante deux) nouvelles parts sociales de la Société et les avoir libérées par l'apport des éléments d'actif et de passif décrits ci-dessous.

L'émission des actions est également sujette au paiement d'une prime d'un montant de EUR 246.986.229,50 (deux cent quarante six millions neuf cent quatre-vingt six mille deux cent vingt neuf euros et cinquante cents) qui sera allouée pour EUR 240.811.574,50 (deux cent quarante millions huit cent onze mille cinq cent soixante quatorze euros et cinquante cents) à un poste distribuable du bilan alloué à la prime d'émission et pour EUR 6.174.655 (six millions cent soixante quatorze mille six cent cinquante cinq euros) à un poste non distribuable du bilan alloué à la réserve légale.

#### *Description de l'Apport*

L'ensemble des actifs et passifs apportés appartient à l'Apporteur, société ci-avant mentionnée ayant son siège social dans l'Union Européenne. L'ensemble des actifs et passifs apportés (les «Actifs») à la Société est composé de:

#### *Actif*

- La totalité des 50% (cinquante pour cent) des intérêts qu'elle détient dans INDIGO-CARMINE S.e.n.c., une société en nom collectif de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg (la «S.e.n.c.»), cette contribution étant évaluée (valeur comptable) à EUR 500 (cinq cents euros);

- 50% des 95% des droit, titre et intérêt restants qu'elle détient dans SCOTTISH & NEWCASTLE FINANCE (Ireland), une société en nom collectif créée en Irlande dont le principal siège d'activité se trouve à South Main Street, Cork, Irlande («IGP»), et le capital d'IGP avec les 50% des 95% d'intérêts bénéficiaires qu'elle détient dans les actifs et passifs mentionnés ci-après (incluant, pour les contrats mentionnés ci-après, les charges, obligations et passifs se rapportant à chacun d'entre eux) («l'Intérêt d'IPG»):

- un contrat de travail en date du 4 décembre 2003 entre l'IGP et Eammon McKeogh;
- une autorisation d'utiliser les locaux en date du 4 décembre 2003 entre BEAMISH & CRAWFORD PLC et l'IGP;
- une obligation de droit luxembourgeois d'une valeur nominale de EUR 1.000.000.000 (un million d'euros) émise par la S.e.n.c. en vertu d'un contrat de souscription daté du 20 décembre 2004 et libéré pour un montant de EUR 665.491.834,74 (six cent soixante cinq millions quatre cent quatre-vingt onze mille huit cent trente-quatre euros et soixante-quatorze cents) («l'Obligation»);
- Des liquidités en banque (AIB BANK) s'élevant à EUR 9.991,42 (neuf mille neuf cent quatre vingt onze euros et quarante deux cents);
- Des liquidités en banque (CITIBANK) s'élevant à EUR 1.249.784,44 (un million deux cent quarante neuf mille sept cent quatre vingt quatre euros et quarante quatre cents);
- Des dettes d'un montant total de EUR 16.553,23 (seize mille cinq cent cinquante trois euros et vingt trois cents).

Ces 47,5% d'intérêts bénéficiaires sont évalués (valeur comptable) à EUR 308.750.000 (trois cent huit millions sept cent cinquante mille euros);

- 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros), représentant 100% (cent pour cent du capital social de la Société, cet apport étant évalué (valeur comptable) à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros);

- Une créance d'un montant de EUR 101 (cent un euros) due à CARMINE, S.à r.l., une société soumise au droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (CARMINE).

#### *Passifs*

- Un passif fiscal pour un montant de EUR 4.993 (quatre mille neuf cent quatre vingt treize euros);  
- Des autres passifs provisionnés pour un montant total de EUR 4.948 (quatre mille neuf cent quarante huit euros).  
Une dette d'un montant de EUR 20.380,50 (vingt mille trois cent quatre vingt euros et cinquante cents) vis-à-vis de la S.e.n.c.

Ainsi que tous éléments d'actifs ou de passifs qui pourraient exister à la date de cette assemblée générale, qui seront apportés avec tout les droits, titres, engagements et obligations, connus ou inconnus, qui peuvent ou pourraient y être attachés de quelque manière que ce soit.

#### *Evaluation*

La valeur nette de cet apport en nature s'élève à EUR 308.732.779,50 (trois cent huit millions sept cent trente deux mille sept cent soixante dix neuf euros et cinquante cents). Cette évaluation a été approuvée par le conseil de gérance de la Société aux termes d'une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 21 décembre 2004. Un tel apport a été estimé à sa valeur comptable comme convenu par l'Apporteur et la Société nonobstant la valeur du marché de cet apport qui est supérieure à EUR 308.732.779,50 (trois cent huit millions sept cent trente deux mille sept cent soixante dix neuf euros et cinquante cents).

#### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire soussigné par la production (i) des Statuts de l'Apporteur, (ii) le Contrat d'Apport, et (iii) une copie du bilan le plus récent de l'Apporteur (qui demeure inchangé à la date de ce jour) dûment signé par son/ses gérant(s).

#### *Mise en place effective de l'apport*

L'Apporteur ici représenté, tel qu'indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

(i) Concernant l'intérêt dans la SNC transféré («l'Intérêt dans la S.e.n.c.»):

- La S.e.n.c. a préalablement approuvé le transfert de l'Intérêt dans la S.e.n.c.;
- L'Intérêt dans la S.e.n.c. est valablement émis;
- L'Intérêt dans la S.e.n.c. est libre de toute charge, option, sûreté ou tout autre droit d'une tierce partie;
- L'Apporteur est le véritable propriétaire de l'Intérêt dans la S.e.n.c.;
- L'Intérêt dans la S.e.n.c. ne fait l'objet d'aucun litige ni d'aucune réclamation.

(ii) Concernant le transfert de l'Intérêt d'IPG:

- Un contrat d'apport et transfert a été signé entre la Société, AZURE et CARMINE.

En accord avec les termes et conditions de l'Obligation, les parties ont informé l'émetteur de l'Obligation de ce transfert.

(iii) Concernant le transfert de la créance contre CARMINE:

- CARMINE a été notifiée de ce transfert.

(iv) Concernant le passif:

- La S.e.n.c. a donné son consentement au transfert de sa créance contre l'Apporteur entre l'Apporteur et Rose et le changement consécutif de débiteur que cela implique;
- Les montants sous lesquels le passif a été enregistré dans le bilan de l'Apporteur sont exacts;
- Il n'existe aucun fait, aucune raison ou circonstance connus de l'Apporteur à ce jour qui pourraient conduire à une augmentation desdits montants;
- Toutes les formalités ultérieures, selon le cas, seront dûment exécutées pour formaliser dûment le transfert des éléments d'actif et de passif et pour le rendre effectif en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

La Société déclare également et garantit par la présente que:

- Rien ne l'empêche d'émettre les actions;
- Les actions sont libres de tous droits exerçables par des tiers, de toutes revendications par des tiers et ne sont pas l'objet d'intérêts appartenant à des tiers;
- Elle accepte l'annulation de 500 (cinq cents) de ses actions d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) suite à l'Apport.

#### *Troisième résolution*

L'associé entend ensuite les gérants de la Société, dûment représentés par M. Patrick van Hees, résidant à Messancy, Belgique conformément aux termes de la déclaration de valeur établie par les gérants le 21 décembre 2004.

Les gérants reconnaissent avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, étant solidairement engagés en leur qualité de gérants de la Société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, et chacun marque expressément son accord sur la description de l'apport, son évaluation, et confirme la validité des souscription et libération.

#### *Quatrième résolution*

Suite à l'apport de 500 parts sociales de la Société par l'Apporteur, il est décidé d'annuler les parts sociales apportées avec effet immédiat.

En conséquence de l'annulation mentionnée ci-dessus, le capital social de la Société diminuera automatiquement d'un montant de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros).

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, les apports étant totalement réalisés, il est décidé de modifier l'article 8 des Statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital de la Société est fixé à EUR 61.746.550 (soixante et un millions sept cent quarante six mille cinq cent cinquante euros), représenté par 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante neuf mille huit cent soixante deux) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune.»

*Requête en exonération des droits d'apports*

Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un apport en nature à une société luxembourgeoise consistant en l'ensemble des éléments d'actif et passif (entièreté du patrimoine), sans aucune retenue ou exception à la Société et à ROSE, d'une société ayant son siège social dans un Etat Membre de l'Union Européenne (Luxembourg), l'apport ayant été réalisé simultanément à la Société et à AZURE, la Société demande expressément, pour l'apport décrit ci-avant, effectué par l'Apporteur, à bénéficier de l'application de l'article 4-1 (quatre-un) de la loi luxembourgeoise du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi luxembourgeoise du 3 décembre 1986, qui prévoit l'exemption des droits d'enregistrement.

*Estimation des coûts*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital s'élève à environ huit mille euros.

Provision: Des fonds suffisants, équivalents au moins au montant tel que ci-avant défini concernant les frais de notaire, sont déjà laissés à la disposition du notaire soussigné, l'apport ayant été réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que, sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête des comparants, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 146S, fol. 58, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.

J. Elvinger.

(014986.3/211/373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2005.

**CLOCHE D'OR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3327 Crauthem, rue de Hellange, Z.I. Im Bruch.

R. C. Luxembourg B 94.133.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 mai 2003, acte publié au Mémorial C n° 763 du 21 juillet 2003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CLOCHE D'OR S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(013814.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**TRENCH ELECTRIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 61.987.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2004 les démissions de l'Administrateur M. Howard Poulson et du Commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers LLP, Toronto, Ontario, Canada ont été acceptées.

Dr. Dieter Schade, Kronberger Strasse 16 C, D-14193 Berlin, a été appelé aux fonctions d'Administrateur et KPMG LLP, Yonge Corporate Centre, 4100 Yonge Street Suite 200, Toronto, Ontario M2P 2H3, Canada a été nommée Commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2008.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour TRENCH ELECTRIC S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013823.3/1017/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**MECOFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 106.050.

—  
**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le quatorze janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

Ont comparu:

- 1) Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.
- 2) Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Lesquelles parties comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est régi par les présents statuts une société anonyme sous la dénomination de MECOFIN INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Le conseil d'administration peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de l'acte constitutif. Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 4.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros), représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 5.000.000,- (cinq millions d'Euros), représenté par 5.000 (cinq mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille Euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période se terminant la cinquième année suivant la date de publication des présents statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

**Art. 6.** Toute action est indivisible; la société ne reconnaît, quant à l'exercice des droits accordés aux actionnaires, qu'un seul propriétaire pour chaque titre.

Si le même titre appartient à plusieurs personnes, la société peut suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule d'entre elles soit désignée comme étant à son égard propriétaire du titre.

**Administration - Surveillance**

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.



Les administrateurs sortants sont rééligibles. Le mandat des administrateurs sortants cesse immédiatement après l'assemblée générale annuelle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'assemblée générale des actionnaires, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. L'administrateur, ainsi nommé par l'assemblée générale des actionnaires, achève le mandat de celui qu'il remplace.

**Art. 8.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, au siège social ou en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, indiqué dans les convocations, ou de l'étranger.

Sauf dans le cas de force majeure résultant de guerre, de troubles ou d'autres calamités publiques, le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Tout membre empêché ou absent peut donner par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopieur, confirmés par écrit, à un de ses collègues délégation pour le représenter aux réunions du conseil et voter en son lieu et place.

Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Le conseil d'administration peut, avec l'accord de tous ses membres, prendre, en dehors de toute réunion, des décisions unanimes, écrites, signées séparément par tous les administrateurs.

**Art. 9.** En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur, confirmés par écrit. Ces lettres, télégrammes, télex ou télécopies seront annexés au procès-verbal de la délibération.

**Art. 10.** De chaque séance du conseil d'administration il sera dressé un procès-verbal qui sera signé par tous les administrateurs qui auront pris part aux délibérations.

Les copies ou extraits, dont production sera faite, seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 11.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 12.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 13.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

**Art. 14.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Les commissaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes opérations de la société.

Ils peuvent prendre connaissance, sans déplacement, des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de toutes écritures de la société.

**Art. 15.** Les administrateurs et commissaires ne contractent, à raison de leur gestion, aucune obligation personnelle relativement aux engagements de la société, mais ils sont responsables vis-à-vis de la société de l'exécution de leur mandat et des fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions.

#### Assemblée générale

**Art. 16.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

**Art. 17.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de mars à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Elle peut néanmoins se réunir, à la demande d'un actionnaire, à toute autre date antérieure à celle fixée dans le premier alinéa ci-dessus, à la condition que les autres actionnaires marquent leur accord.

**Art. 18.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Elle se tient au lieu indiqué dans les avis de convocation. Les sujets à l'ordre du jour sont mentionnés dans la convocation.

**Art. 19.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

**Art. 20.** Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

**Art. 21.** L'Assemblée générale ordinaire délibère valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée. Pour être valables, les résolutions devront être prises à la majorité simple des votes exprimés.

L'assemblée générale extraordinaire ayant pour objet la modification des statuts de la société ne délibère valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Si cette condition n'est pas remplie, lors de la première convocation, une nouvelle assemblée sera convoquée conformément aux dispositions légales. Les résolutions, pour être valables, devront recueillir le vote favorable d'actionnaires représentant deux tiers au moins des actions présentes ou représentées.

**Art. 22.** L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, à son défaut, par celui qui le remplace.

Le président de l'assemblée désigne le secrétaire et l'assemblée élit un scrutateur.

**Art. 23.** Les délibérations de l'assemblée générale sont consignées dans un procès-verbal qui mentionne les décisions prises et les déclarations dont les actionnaires demandent l'inscription.

Le procès-verbal est signé par les membres du bureau. Les extraits qui en sont délivrés sont certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 24.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 25.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 26.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Après réalisation de l'actif et l'apurement du passif, les actions de capital seront remboursées. Toutefois elles ne seront prises en considération qu'en proportion de leur degré de libération.

#### **Disposition générale**

**Art. 27.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de mars 2006 à 14.00 heures.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ dix-neuf mille Euros.

#### *Souscription*

Les actions ont été souscrites comme suit par:

1. - Andrea Giovanni Carini . . . . .	750 actions
2. - Carlo Iantaffi . . . . .	750 actions
Total . . . . .	1.500 actions

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. - Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. - Sont nommés administrateurs:
  - a) Monsieur Roberto Mercuri, entrepreneur, demeurant professionnellement à I-20121 Milan (Italie), 10, Via Bastioni di Volta; président;
  - b) Monsieur Annunziato Scordo, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à I-20121 Milan (Italie), 10, Via Bastioni di Volta;
  - c) Monsieur José-Marc Vincentelli, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
3. - Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:  
Monsieur Claude Weis, comptable, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
4. - Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2010.
5. - Conformément aux dispositions statutaires, le conseil d'administration est autorisé, après décision préalable de l'assemblée générale, à déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres.
6. - L'adresse de la société est fixée à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. Carini, C. Iantaffi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, vol. 146S, fol. 83, case 10. – Reçu 15.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

J. Elvinger.

(015524.3/211/207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

### **BARCLAYS EURO FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 66.581.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration  
par voie de résolution circulaire le 23 novembre 2004*

En date du 23 novembre 2004, le Conseil d'Administration de BARCLAYS EURO FUNDS a décidé:

- de transférer le siège social du fonds au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet au 25 novembre 2005.

Luxembourg, le 10 janvier 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013828.3/1024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

### **SPE 2 BERLIN, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 106.052.

#### STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh of January.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

CB RICHARD ELLIS STRATEGIC PARTNERS EUROPE, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 94.323, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,

here represented by Mrs Katia Gauzès, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Paris, on January 27, 2005.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

### **A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become partners in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of SPE 2 BERLIN.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

### **B. Share Capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### **C. Management**

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the individual signature of any manager.

**Art. 13.** In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secre-

tary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 17.** The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

#### **D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners**

**Art. 18.** Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 19.** Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 20.** In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 21.** The Company's financial year commences on the 1st day of January and ends on the 31st day of December.

**Art. 22.** Each year on December 31, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 23.** Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended.

*Subscription and payment*

The five hundred (500) shares have been subscribed by CB RICHARD ELLIS STRATEGIC PARTNERS EUROPE, S.à r.l., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

*Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2005.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand euro (2,000.- EUR).

*General meeting of partners*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:

- Andrew Colman, chief financial officer, born on July 19, 1961, in Brighton, United Kingdom, residing at 46A Whyteleaf Road, Caterham, Surrey, CR3 5EF, United Kingdom;

- Laurie Eleanor Romanak, chief financial officer, born on December 27, 1959 in Michigan, USA, residing at CB Richard Ellis Investors, 865 South Figueroa Street, Suite 3500 Los Angeles, CA 90017-2543, USA; and

- Brigitte van der Jagt-Buitink, managing director, born on October 25, 1957, in Zeist, The Netherlands, residing at Tiendweg 3, 3411 NA Lopik, The Netherlands.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-sept janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CB RICHARD ELLIS STRATEGIC PARTNERS EUROPE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.323, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,

ici représentée par Madame Katia Gauzès, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 27 janvier 2005.

La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de SPE 2 BERLIN.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par le conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

### B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois-quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle de l'un des gérants.

**Art. 13.** Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 18.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 19.** Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 20.** Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 21.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 22.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### *Souscription et libération*

CB RICHARD ELLIS STRATEGIC PARTNERS EUROPE, S.à r.l., prénommée, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2005.

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué environ à deux mille euros (2.000,- EUR).



*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - Andrew Colman, chief financial officer, né le 19 juillet 1961, à Brighton, Royaume-Uni, demeurant à 46A Whyteleafe Road, Caterham, Surrey, CR3 5EF, Royaume-Uni;
  - Laurie Eleanor Romanak, chief financial officer, née le 27 décembre 1959 à Michigan, USA, demeurant à CB Richard Ellis Investors, 865 South Figueroa Street, Suite 3500 Los Angeles, CA 90017-2543, USA; et
  - Brigitte van der Jagt-Buitink, managing director, née le 25 octobre 1957, à Zeist, Pays-Bas, demeurant à Tiendweg 3, 3411 NA Lopik, Pays-Bas.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Gauzès, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 février 2005, vol. 430, fol. 44, case 7. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2005.

H. Hellinckx.

(015529.3/242/344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

---

**PIAGGIO ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 75.046.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

P. Frieders

*Notaire*

(013815.3/212/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**MEZZERINE INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 82.408.

Les statuts coordonnés ont été déposés au Registre de Commerce des Sociétés et Associations en date du 11 février 2005.

*Signature.*

(013816.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**ProLogis ITALY III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.003.

Suite à un contrat daté du 3 février, huit cents parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, c.-à-d., ProLogis EUROPEAN FINANCE VI S.à r.l. ont été transférées à ProLogis EUROPEAN FINANCE VII S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

Le 9 février 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

Représenté par P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02215. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(013861.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**MEZZERINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem.  
R. C. Luxembourg B 82.167.

Les statuts coordonnés ont été déposés au Registre de Commerce des Sociétés et Associations en date du 11 février 2005.

Signature.

(013818.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**TICKET & MAIL SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1358 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 83.308.

Les statuts coordonnés ont été déposés au Registre de Commerce des Sociétés et Associations en date du 11 février 2005.

Signature.

(013821.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**INTERNATIONAL CARBON AND MINERALS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 9.772.

Statuts coordonnés délivrés aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 février 2005.

*Pour la société*

J. Seckler

*Notaire*

(013822.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**PROJECTO C S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 63.208.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

*Banque domiciliataire*

*Signatures*

(013832.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**CAISRELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 39.009.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 7 janvier 2005*

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Gérard Boulier de son mandat d'Administrateur et de Président.

Le Conseil coopte Monsieur Jean-Pierre Lasserre comme Administrateur en remplacement de Monsieur Gérard Boulier, cooptation qui sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil élit à l'unanimité Monsieur René Vandamme, Président du Conseil d'Administration.

*Pour la société CAISRELUX S.A.*

SINSER (EUROPE) S.A.

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01567. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(013880.3/682/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**PROJECTO C S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 63.208.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

*Banque domiciliataire*

Signatures

(013835.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**C.F.I.M. COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS MOBILIERS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 79.532

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

*Banque domiciliataire*

Signatures

(013838.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**CLEVERDAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 77.594.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2005, réf. LSO-BB01532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Signature.

(013839.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**CELLCAST EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 82.915.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2005, réf. LSO-BB01536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Signature.

(013846.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**SUCALMER INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**Capital social: EUR 15.041.250,-.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 83.122.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02134, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

*Pour SUCALMER INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée*

MONTEREY SERVICES S.A.

*Gérant*

Signatures

(013923.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**NAQUADA S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.  
R. C. Luxembourg B 81.151.

Par la présente, la FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l., 13, rue Bolivar à L-4037 Esch-sur-Alzette, représentée par Monsieur Victor Collé, expert-comptable, ses gérantes administratives Mesdames Gioconda De Zorzi épouse Filauro, comptable, et Mariette Pulli épouse Grandjean, secrétaire, donne sa démission du poste de commissaire aux comptes, avec effet date de la présente.

Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2005.

G. De Zorzi / M. Pulli / V. Collé

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013873.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**NAQUADA S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.  
R. C. Luxembourg B 81.151.

*Démission du conseil d'administration*

Le conseil d'administration de la NAQUADA S.A.H., composé de:

- Monsieur Victor Collé, administrateur délégué, demeurant à L-5341 Moutfort, 5, Am Ledenberg,
  - Madame Gioconda De Zorzi épouse Filauro, administrateur, demeurant à L-3258 Bettembourg, 93, rue Fernand Mertens,
  - Madame Mariette Pulli épouse Grandjean, administrateur, demeurant à F-57330 Volmerange-les-Mines, 78, route de Dudelange,
- donne sa démission avec date de la présente.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2005.

G. De Zorzi / M. Pulli / V. Collé

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013874.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**NAQUADA S.A.H., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 81.151.

La FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l., 13, rue Bolivar à L-4037 Esch-sur-Alzette, représentée par ses gérants en fonction:

- Monsieur Victor Collé, expert-comptable,
- Madame Gioconda De Zorzi épouse Filauro, comptable,
- Madame Mariette Pulli épouse Grandjean, secrétaire,

dénonce le siège social de la société NAQUADA S.A.H., R.C. numéro B 81.151, actuellement à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar, avec date de la présente.

Esch-sur-Alzette, le 31 janvier 2005.

G. De Zorzi / M. Pulli / V. Collé

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00493. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(013871.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**PHARUS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 90.212.

Le Rapport annuel révisé au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf: LSO-BB02462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

L. Palumbo / F. Nilles

Mandataire Principal / Sous-Directeur Principal

(013879.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

25773

**CAPTIVA CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 101.999.

*Extrait du contrat de cession de parts daté du 22 décembre 2004*

En vertu du contrat de cession de parts daté du 22 décembre 2004, CAPTIVA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré 44 parts détenues dans la société de la manière suivante:

\* à CEDOBAR, S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Les parts sociales sont désormais réparties comme suit:

- 81 parts sociales détenues par CAPTIVA CAPITAL MANAGEMENT, S.à r.l.
- 44 parts sociales détenues par CEDOBAR, S.à r.l.

Luxembourg, le 2 février 2005.

H. Boersen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013845.3/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**HOCAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 86.793.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2005, réf. LSO-BB01535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Signature.

(013848.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**THE ASIAN TECHNOLOGY FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 55.113.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Signatures.

(013875.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**SAPARLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 81.968.

L'assemblée générale du 17 janvier 2005 a décidé de pourvoir au remplacement des Administrateurs démissionnaires, Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, MM. Guy Baumann, Guy Kettmann, Christoph Kossmann, en nommant en cette qualité Maître Bernard Felten, avocat, 2, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, M. Frédéric Collot, comptable, 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg et la société CD-GEST, S.à r.l., 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, et de nommer la société CD-SERVICES, S.à r.l., 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, aux fonctions de Commissaire aux comptes en remplacement de AUDIT TRUST S.A. démissionnaire. Les mandats des nouveaux administrateurs et commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007. Lors de la même assemblée, le siège social de la société a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 février 2005.

Pour SAPARLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013886.3/1017/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**BRAUSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 72.332.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2005.

Signature.

(013889.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**BRAUSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 72.332.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2005.

Signature.

(013891.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**THE ASIAN TECHNOLOGY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 55.113.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 26 janvier 2005, le Conseil d'Administration de la SICAV THE ASIAN TECHNOLOGY FUND a pris les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration de la SICAV THE ASIAN TECHNOLOGY FUND est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2006:

Geoffrey L. Hyde;

Yves Prussen;

T. L. Tsim.

2. Il a été décidé d'affecter les résultats de la façon suivante:

«Approbation a été donné aux comptes annuels, au rapport de gestion du Conseil d'Administration et au rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice social terminé le 30 septembre 2004. Pour la période close le 30 septembre 2004, tout revenu net sur investissements, le cas échéant, sera réinvesti.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013892.3/850/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

**SAFT FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 11.022.500,-**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 96.506.

EXTRAIT

Suite à un transfert de parts sociales détenues par SAFT LUXEMBOURG, S.à r.l., associé unique de la société SAFT FINANCE, S.à r.l., à SAFT ALPHA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 105.709 en date du 3 février 2005, SAFT LUXEMBOURG, S.à r.l. détient 301.511 Parts Sociales de la Classe A et 15.200 Parts Sociales de la Classe B de la société SAFT FINANCE, S.à r.l. et SAFT ALPHA, S.à r.l. détient 117.989 Parts Sociales de la Classe A et 6.200 Parts Sociales de la Classe B de la société SAFT FINANCE, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, réf. LSO-BB01264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013925.3/260/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

25775

**DEUTSCHE BANK (PVM) SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 97.749.

Le rapport annuel révisé au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2005.

L. Palumbo / F. Nilles

*Mandataire Principal / Sous-Directeur Principal*

(013881.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**PORTUS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.  
H. R. Luxemburg B 90.855.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Firma abgehalten in Grevenmacher  
am 17. Januar 2005 um 11.00 Uhr*

*Mandatsverlängerungen*

Die ordentliche Generalversammlung verlängert einstimmig die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Govert W. Macleanen, Delegierter des Verwaltungsrates, wohnhaft in NL-Hurwenen,
- Frau Evelien Macleanen-Harmelink, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in L-Grevenmacher,
- Frau Marchje W. Koster-Kwakernaak, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in D-Langsur,

sowie des Rechnungskommissars, SRE REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A. mit Sitz in L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

Diese Mandate werden verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2009 abstimmt.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Grevenmacher, den 17. Januar 2005.

*Der Verwaltungsrat*

Unterschriften

Enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2005, réf. DSO-BA00273. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(013882.3/832/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**LOIROS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 66.701.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2005.

*Signature.*

(013893.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**PARMETAL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 4.170.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02128, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

*Pour PARMETAL, Société Anonyme Holding*

MONTEREY SERVICES S.A.

*Administrateur*

Signatures

(013930.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**AAA CAPITAL PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2-4, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 74.571.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Signature.

(013899.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**AAA CAPITAL PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2-4, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 74.571.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Signature.

(013897.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**TRIDENT LOCATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 93.168.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2005.

Signature.

(013896.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---

**BLUETECH HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.821.

**DISSOLUTION**

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 15 novembre 2004, enregistré à Mersch, le 23 novembre 2004, volume 429, folio 40, case 10, que la société anonyme BLUETECH HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 22 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 600 du 4 août 2001, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors, au capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme BLUETECH HOLDING S.A., prédésignée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 février 2005.

Pour extrait conforme

H. Hellinckx

Notaire

(013904.3/242/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2005.

---